

Voie professionnelle



© Olivier Teyraud

LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE DU LYCÉE ne sont pas les seules à être impactées par le zèle modernisateur de celui qui ne voulait surtout pas être le « ministre des réformes ». C'est également le cas de la voie professionnelle, mise en coupe réglée au nom de l'employabilité des élèves... à la plus grande joie des entreprises.

Une réforme scélérate de plus

« **L**e lycée professionnel est celui qui coûte le plus cher, a le plus d'heures de cours et ce n'est pas synonyme de réussite. J'assume qu'il peut y avoir moins d'heures, mais mieux d'heures. » Ainsi parlait Jean-Michel Blanquer à l'Assemblée en octobre dernier. Il assumait donc parfaitement le fait que « sa » réforme serait synonyme de baisses de dotations funestes et de diminutions horaires drastiques. Qu'il faut croire à sa bonne étoile pour parler avec un tel cynisme ! Mais de l'eau – jaune, rouge, verte, et hélas brunâtre – a coulé sous les ponts depuis cet automne.

Des disciplines sacrifiées

Sigrid Gérardin, cosecrétaire générale du SNUEP-FSU, indique que « toutes les disciplines sont impactées par une baisse des horaires disciplinaires, puisque les élèves perdent trois heures par semaine en bac pro et deux heures en CAP ». Les diminutions horaires valent aussi bien pour les disciplines professionnelles que pour l'enseignement général, puisqu'on a pu établir qu'en lettres-histoire, les collègues et leurs élèves voient disparaître un volume total de 113 heures sur les trois années du bac pro. Malgré ces baisses horaires proprement vertigineuses,

le ministère a le culot d'affirmer que la perte d'heures d'enseignement « reste marginale »... Il fallait oser !

Les collègues des disciplines générales sont naturellement vent debout contre cette réforme. Selon Maxime Besselièvre, professeur de lettres-histoire au lycée Arthur-Rimbaud de La Courneuve (93), « nos élèves passent beaucoup de temps en stage, ce n'est pas l'aspect technique qui leur manque. En revanche, il nous faudrait plus de temps pour les faire renouer avec les pratiques scolaires ». Pour une collègue exerçant à Orly (91), « il y a un savoir-être,

des règles de communication que nos élèves n'ont pas, qu'ils n'ont jamais eues et qu'ils n'auront jamais si nous ne pouvons pas les leur apporter ».

Rue de Grenelle, on « assume » certes ces pertes sèches, mais on contourne surtout le problème en faisant valoir qu'au-delà de la si vulgaire question des moyens, il y a le fameux « mieux enseigner ». Et le ministère de vanter la co-intervention qui permet d'intégrer des apprentissages de français ou de mathématiques dans le cadre de l'enseignement professionnel dispensé aux élèves. Le hic, c'est que ces séquences menées en

LA VOIE PROFESSIONNELLE EN CHIFFRES

- ▶ **657 000 lycéens professionnels** étaient scolarisés en France en 2017 (contre 667 000 en 2015, 695 000 en 2011 et 725 000 en 2005).
- ▶ **12 730 euros** constituent la dépense moyenne par élève et par an (contre 11 060 pour un élève de LGT et 8 710 pour un collégien). Source : *État de l'école 2018*.
- ▶ **70 % des lycéens professionnels** sont issus de milieux populaires (parents employés, ouvriers ou inactifs), contre guère plus de 40 % pour les autres lycéens.
- ▶ **38 % des bacheliers professionnels** poursuivent un cursus post-bac (contre 17 % en 2000).
- ▶ **62 % des bacheliers professionnels** inscrits en BTS décrochent le diplôme (contre 87 % pour les autres bacheliers).

binôme sont financées au détriment des enseignements préexistants. Au dire d'un professeur d'économie et gestion de Seine-Saint-Denis interrogé par *Le Monde* : « *La co-intervention est une bonne idée, mais il faut s'en donner les moyens* ». Or, ces derniers manquent cruellement.

Des parcours fragilisés

Ce qui distingue cette réforme de toutes les autres en cours, c'est la transformation de la Seconde professionnelle en une année de discernement pour le moins problématique. Sigrid Gérardin précise : « *le ministre veut fusionner certaines Secondes en "familles de métiers" – sortes de Secondes pros généralistes. À la rentrée, trois familles de métiers seront ainsi imposées et, à quelques exceptions près, ce dispositif sera généralisé. [...] Pour les jeunes, l'orientation vers une formation à un métier sera de fait décalée en classe de Première* ». Cette mesure déprofessionnalise encore davantage la classe de Seconde, conçue comme un sas vers l'apprentissage et non comme l'entrée dans les enseignements professionnels.

Quant au BEP, Blanquer annonce purement et simplement sa disparition. Ce diplôme était déjà fortement fragilisé puisqu'il n'était plus préparé en tant que tel depuis 2009, contrairement aux autres diplômes professionnels. Un rapport de l'IGEN de 2005 avait beau indiquer « *qu'une grande majorité d'élèves ne pourra pas suivre un parcours vers un bac professionnel en trois ans* », le raccourcissement à trois ans d'un cursus qui se faisait jusque-là en quatre (deux ans de BEP, puis deux de bac pro) a bel et bien eu lieu. On passe maintenant à deux véritables années d'enseignement professionnel spécialisé. Comment « mieux enseigner » dans ces conditions ? Et comment acquérir des compétences professionnelles en si peu de temps ? Le ministre et ses communicants ne sont guère disert sur ce point...

Vu cette contraction inouïe du temps de formation, rien d'étonnant à ce que ce soit les matières générales qui trinquent le plus. Et les conséquences de ce phénomène sont évidentes : un renforcement de la difficulté des bacheliers professionnels à réussir dans l'enseignement supérieur. Maxime Besse-lièvre ne dit pas autre chose. Pour lui, « *en réduisant la part de l'enseignement disciplinaire, on risque de creuser l'écart entre le lycée professionnel et la poursuite d'études* ». Mais, face à ces paroles d'experts, on continue, rue de Grenelle, à vanter la « *valorisation de l'excellence* » et les « *poursuites d'études réussies* » que permettrait la réforme.

Cohérence... dans le libéralisme !

Depuis des années, les pouvoirs publics encouragent la création de vastes plateformes de formations regroupant lycéens, apprentis et adultes en reconversion afin de mutualiser un certain nombre de coûts. La réforme en cours approfondit cette tendance. Elle impose en effet dans tous les EPLE proposant de la



© DR

Trois questions à...

Maxime Richeton

Professeur de lettres-histoire au lycée Paul-Robert des Lilas (93)

L'US Mag : Pourquoi es-tu en désaccord avec la réforme de la voie professionnelle ?

Maxime Richeton : Mon désaccord vient du fait que l'évolution des programmes et des pratiques pédagogiques – nécessaire et souhaitable, surtout dans la voie professionnelle – n'est, dans cette réforme, qu'un prétexte pour réduire drastiquement la place des matières générales dans la voie professionnelle.

Supprimer des heures de français, d'histoire et de langues vivantes aux enfants des catégories populaires les plus en difficultés sur le plan scolaire ne peut objectivement être présenté comme une évolution positive. Les nouveaux programmes servent à faire diversion. Le discours attendu était : « *Pour favoriser la réussite des élèves et améliorer leur accès aux études supérieures, voici les moyens que nous vous donnons* ». Le discours entendu a été : « *Pour favoriser la réussite des élèves, voici les moyens que nous vous enlevons, parlons à présent de la co-intervention* ».

L'US Mag : Dans la mise en œuvre de la réforme dans ton établissement, sur quels points précis se cristallisent les tensions avec la direction ?

M. R. : En plus de la baisse du volume horaire pour les élèves, ce sont les heures en demi-classe qu'on a choisi de supprimer, accentuant encore la dégradation de nos conditions de travail. Les postes sont menacés et nous sommes poussés à une concurrence malsaine entre matières pour essayer de les maintenir. Le discours qui nous est tenu est le suivant : « *Vous voulez des heures, mais il n'y en a pas pour tout le monde. Présentez-nous vos projets ; nous déciderons à qui nous les attribuerons* ».

Nous sommes une petite section professionnelle dont la stabilité de l'équipe est un véritable atout. Avec cette réforme, des postes fixes seront remplacés par des BMP.

L'US Mag : Comment envisages-tu, avec tes collègues, la suite de l'action dans ton lycée ?

M. R. : Si la réforme entérine la baisse des heures de matières générales, elle ne dit pas que ce sont les heures de groupes qui doivent l'être. Nous allons continuer à insister pour que ces heures soient préservées, afin de pouvoir sauver ce qui peut l'être. Pour le reste, les enseignants de lettres-histoire de l'académie de Créteil se sont réunis lors des journées de présentation des programmes et ont été nombreux à se positionner en faveur d'un mouvement de grève lors des corrections d'examens.

formation professionnelle initiale sous statut scolaire l'implantation d'une Unité de formation par apprentissage (UFA). Pour le SNUEP-FSU, « *ce mixage des parcours permettra aux entreprises de puiser dans le vivier des élèves ceux et celles qui leur sembleront les plus "performant-e-s", à n'importe quel moment de l'année et de leur scolarité, tout en renvoyant au LP les jeunes qui leur auront déplu* ».

On est ici aux antipodes d'un enseignement professionnel formant des travailleurs hau-

tement qualifiés, mais aussi des citoyens capables d'user de leur esprit critique et des individus libres. Face à cet idéal humaniste et émancipateur, le ministre dévoile en effet sa vision pour le moins étriquée de l'enseignement professionnel : une voie transformée en réserve de main-d'œuvre bon marché pour le patronat et dont les usagers sont réduits à leur plus stricte employabilité sur le marché du travail capitaliste. D'où des nouveaux programmes où les connaissances et les savoirs ne valent que lorsqu'ils sont utiles aux métiers visés par le diplôme. Faut-il préciser que l'étude des droits collectifs en éco-droit ou encore celle des remises en cause de l'économie libérale en lettres-histoire en disparaissent corps et biens ?

Suppressions de postes, concurrence entre les disciplines et entre les établissements, programmes à la fois utilitaristes et idéologiques, renforcement de la reproduction sociale, mise en coupe réglée de l'École publique qui favorise de facto le privé – qu'il soit confessionnel ou patronal : qui peut encore nier que le « pragmatique » ministre de l'Éducation nationale met en œuvre un projet d'ensemble hautement idéologique dont les maîtres-mots sont libéralisme et autoritarisme ? ■

RESSOURCES

► Violaine Morin, « La réforme du lycée professionnel inquiète les enseignants », *Lemonde.fr*, 21 mars 2019.

► Un vademecum de la réforme de la voie professionnelle a été réalisé par le SNUEP-FSU. Il est consultable en ligne à cette adresse : http://snupe.fr/wp-content/uploads/2019/05/16P_LePetitVademecumDeLaRVP_08_05_2019.pdf.

► Une vidéo de l'intervention de l'historien Guy Brucy sur l'histoire de l'enseignement public, lors du colloque du SNUEP-FSU qui s'est tenu à Paris les 3 et 4 décembre 2015, est à retrouver à cette adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=oGEI3sMtW4M>.

Rubrique réalisée par Jean-François Claudon